

17 Janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction sur communiqué de presse ABSYM – Plus d'un mois que la Mutualité Libérale ne paie plus les médecins

Les Mutualités Libérales ont changé de système IT le 01-01-2024. Pour gérer la transition, une période de freeze a été prévue du 13-12-2023 au 04-01-2024 pendant laquelle le traitement de la facturation a été mis en suspens.

L'information à ce sujet a été diffusée au préalable par les fournisseurs de logiciels à tous les prestataires de soins de santé, en leur demandant de procéder aux ajustements nécessaires pour que la facturation se déroule sans heurts après la transition.

Le traitement d'eAttest et d'eFact a débuté comme prévu le 04-01-2024. Les efforts nécessaires ont été fournis pour qu'aujourd'hui il n'y ait plus de retard dans le traitement des eAttest et eFact. Les factures reçues par la ML sont immédiatement traitées afin qu'elles puissent être payées. Il reste un nombre très limité de factures qui n'ont pas encore été traitées. Ces factures seront également traitées sous peu.

Les paiements ont été effectués à partir du 05-01-2024. Cependant, les premiers relevés de paiement n'ont été envoyés qu'à partir d'aujourd'hui aux médecins et aux spécialistes. Cela a pu donner l'impression que les paiements étaient retardés, mais les paiements ont bel et bien été effectués à partir du 05-01-2024.

Contact Presse:

Sophie Lambrechts

<mailto:Sophie.lambrechts@lm.be>

+32494 43 55 47